



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

## Séance du 11 janvier 2016

L'an deux mil seize, le onze janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Stéphane BERQUAND, Jérôme BORNE, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND (procuration à Claudine QUATREPOINT), Denis VERNEREY.

Autre présent : Nathalie PENTRELLA, secrétaire de mairie.

Mme Carmen VALLET a été désignée comme secrétaire de séance.

*La séance est ouverte à 20h05.*

---

## 0. Ajouts de points à l'ordre du jour

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Salle des fêtes : demandes de tarifs réduits

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

## 1. Création des commissions communales

**Forêts et bois** : *Daniel VERNEREY, Jérôme BORNE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Nicolas GRIFFOND, Jérôme SERRETTE, Henri RATTE.*

**Urbanisme, voirie et assainissement** : *Gérard MUGNIOT, Michaël FUMEY, Jérôme SERRETTE, Nicolas GRIFFOND, Lydie CHANEZ, Joël ALPY, Henri RATTE.*

**Affaire sociales et personnes âgées** : *Anne-Marie MIVELLE, Michaël FUMEY, Carmen VALLET, Claudine QUATREPOINT, Lydie CHANEZ, Nelly GIROD, Pascale DUSOUILLEZ, Marie-Paule SCHENCK.*

**Environnement, cadre de vie et tourisme** : *Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Jérôme BORNE, Jean-Yves QUETY, Carmen VALLET, Jean-Marie GIROD, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Jérôme SERRETTE, Pascale DUSSOUILLEZ.*

**Enfance et petite enfance** : *Carmen VALLET, Anne-Marie MIVELLE, Jean-Yves QUETY, Nelly GIROD, Marie-Paule SCHENCK.*

**Agriculture** : *Jérôme SERRETTE, Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE.*

**Patrimoine communal** : *Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Denis VERNEREY, Pascale DUSSOUILLEZ.*

**Réceptions** : *Anne-Marie MIVELLE, Michaël FUMEY, Carmen VALLET, Nelly GIROD.*

**MAPA** : Claudine QUATREPOINT, Gérard MUGNIOT, Joël ALPY, Michaël FUMEY.

**Appel d'offres** : Claudine QUATREPOINT, Gérard MUGNIOT, Joël ALPY.

*Remarque* : les responsables des commissions, dont le maire est membre de droit, sont indiqués en italique.

Les élus absents excusés seront ajoutés dans la ou les commissions de leur choix. Et afin d'associer la population de la commune nouvelle, le conseil municipal propose aux habitants qui le souhaitent de s'inscrire dans les différentes commissions (hors groupe Réceptions et commission d'appels d'offres), en s'adressant au secrétariat de mairie ou à la mairie annexe.

## **2. Élection des délégués de la commune dans les organismes extérieurs**

Le conseil municipal élit à l'unanimité les délégués suivants afin de représenter la commune dans les organismes extérieurs :

- **Prévention routière** : Michaël FUMEY
- **Comité cantonal du SIDEC** : Joël ALPY
- **Garants de la forêt** : Nicolas GRIFFOND, Lydie CHANEZ, Jérôme SERRETTE
- **CCAS** présidé par le Maire : Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Carmen VALLET, Nelly GIROD, Pascale DUSSOUILLEZ
- **Association des communes forestières** : Daniel VERNEREY (titulaire), Nicolas GRIFFOND (suppléant), Florent SERRETTE (représentant au conseil d'administration)
- **Syndicat des eaux de Bief-du-Fourg Petit-Villard** : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Michaël FUMEY
- **Syndicat intercommunal des eaux du Centre Est** : Pierre PERRET, Lydie

CHANEZ (titulaires), Daniel VERNEREY (suppléant), Henri RATTE (repr. de la commune déléguée)

- **Association Tourisme et Développement** : Jean-Marie GIROD
- **Conseil d'école** : Carmen VALLET (titulaire), Pascale DUSSOUILLEZ (repr. de la commune déléguée) et Anne-Marie MIVELLE (repr. du Maire).
- **Correspondant « Défense »** : Henri RATTE
- **Seigne des Barbouillons** : Florent SERRETTE
- **Commission communale des impôts directs** : une liste de proposition de 12 titulaires et de 12 suppléants sera établie ultérieurement et adressée aux services fiscaux qui désigneront en son sein 6 titulaires et 6 suppléants.

### **3. Finances et budget primitifs 2016**

#### **Ouverture de crédits**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu recours aux dépenses imprévues à hauteur de 4 000 € pour le paiement des salaires du personnel non titulaire. M. le Maire délégué informe qu'il a eu recours à une ouverture de crédit à hauteur d'environ 24 920 € pour le paiement de travaux effectués en particulier pour l'assainissement de Communailles-en-Montagne.

#### **Restes à réaliser 2015**

M. le Maire informe le conseil Municipal des dépenses engagées non mandatées et les restes à réaliser en recettes.

##### *Dépenses*

- Extension de l'école : 24 450 €
- Aménagement de la place : 19 500 €
- Eclairage de la mairie : 16 000 €

##### *Recettes*

- DETR sacristie : 4 500 €
- DETR périscolaire : 3750 €
- DETR Chapelle d'Essavilly : 7 500 €
- Plan BTP Département : 10 000 €
- Plan BTP Région : 20 000 €
- DETR Place de la Mairie : 72 000 €

#### **Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016**

M. le Maire propose au conseil municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2016 avant le vote du budget, dans la limite des crédits représentant 25 % maximum de ceux ouverts au budget 2015, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition.

### **Subventions aux associations**

M. le Maire et M. le Maire délégué rappellent les subventions versées aux associations et invitent le conseil municipal à réfléchir sur ce point qui sera évoqué lors de la préparation du budget primitif.

### **Projet d'investissement 2016**

M. le Maire évoque les futurs projets d'investissement programmés pour 2016 :

- *Assainissement de Communailles-en-Montagne*
- Voirie à Petit-Villard et routes forestières
- *Eaux pluviales et assainissement du coin des Paillards : étude globale*
- *Acoustique de la salle de motricité de l'école*
- *Couverture de la passerelle de l'école*
- *Rénovation de la maison forestière*
- Citerne à eau du Chalet de la Bourre
- Extension du chalet des locations à la Bourre
- Eclairage public : économie d'énergie
- La Poste : isolation des combles
- *Accessibilité de la salle des fêtes*
- Columbarium et caverne au cimetière

Les projets en italiques sont ceux qui pourraient faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État, par le biais de la DETR (dossiers à déposer avant le 12 février 2016).

### **Création des budgets annexes de la commune nouvelle**

M. le Maire propose de créer les budgets annexes suivants :

- Budget annexe « Assainissement » avec assujettissement optionnel à la TVA
- Budget annexe « Lotissement » : assujetti de droit à la TV
- Budget annexe « CCAS »

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de créer les budgets annexes de la commune nouvelle et donne tout pouvoir au maire pour signer les pièces nécessaires au dossier, afin d'obtenir de nouveaux codes auprès de l'INSEE et de la Trésorerie.

## **4. Ressources humaines**

### **Création de deux postes d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe** **et suppression de deux postes d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe**

M. le Maire informe le conseil municipal que, suite à sa proposition et sur décision de la commission administrative paritaire (CAP) de novembre, les deux agents techniques de la commune peuvent être promus au grade d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Par conséquent, il propose la création de deux postes d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe et la suppression des deux postes actuels d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

### **Assurances des risques statutaires**

La commune était assurée auprès de Groupama (filiale : CIGAC) pour les risques statutaires lors d'arrêts maladie du personnel, jusqu'à fin 2015. Une nouvelle mise en concurrence a été réalisée auprès de Groupama, du Crédit agricole (filiale : SMACL) et de la CNP. Le détail des offres est présenté.

A garanties équivalents, le conseil municipal décide de retenir le mieux disant, en l'occurrence le Crédit agricole avec un montant de cotisation de 5,83 % pour les agents relevant de la CNRACL et de 1,70 % pour les agents relevant de l'IRCANTEC. Le contrat est souscrit pour une durée de 6 ans.

## **5. Éclairage public : demande de création d'un point à Petit-Villard**

M. le Maire fait lecture d'une demande de Daniel PICART, qui sollicite l'installation d'une lampe de rue à proximité de la nouvelle maison située rue de la Chapelle à Petit-Villard.

Le conseil municipal décide de ne pas accéder pour l'instant à cette demande, compte tenu du diagnostic en cours sur l'éclairage public et des évolutions envisagées à court terme.

## **6. Salle des fêtes : demandes de tarif réduit**

Conformément aux tarifs 2016 votés par le conseil municipal, M. le maire informe les élus qu'un formulaire a été mis en place pour les associations qui souhaiteraient demander un tarif réduit de location de la salle des fêtes. Deux premières demandes sont parvenues.

- **Association « Les Lulus team »** (souper dansant pour financer les déplacements en compétition de Joey LUBRAT) : le conseil municipal décide à l'unanimité que le tarif habituel doit être appliqué, dans la mesure où la manifestation ne poursuit pas un but d'intérêt général
- **Association des parents d'élèves de l'école des Barbouillons** (soirée paëlla pour les activités de l'école) : le conseil municipal décide d'appliquer le tarif de 25 € pour cette location, compte tenu de son objet.

## **7. Communauté de communes du Plateau de Nozeroy**

Un point d'information est réalisé sur les dossiers en cours.

## **8. Divers**

### **Droit de préemption urbain**

M. le Maire informe que, par délégation du conseil municipal, il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune sur les ventes suivantes :

- Échange entre Dominique CHAUVIN et Noël MELET des parcelles AB 450 avec les parcelles AB 454 et 456.
- Vente de Dominique CHAUVIN à Julien PERRUSSET et Marion CHAUVIN (rue de Nozeroy)
- Vente de Dominique CHAUVIN à Léo MASSON ET Émilie BOURGEOIS (rue des Champs)

### **Repas des aînés**

Il est organisé le samedi 30 janvier 2016 à 12 h

*La séance est levée à 23h.*

Le Conseil Municipal,

Le Maire,

*Florent SERRETTE*